Jeunes : pour des droits sociaux bien réels



TRAVAUX PUBLIÉE LE 08/02/2012

Saisine liée : DROITS FORMELS|DROITS RÉELS: AMÉLIORER LE RECOURS AUX DROITS SOCIAUX DES JEUNES

Un projet d'avis de la section des affaires sociales et de la santé

Cent trente mille jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification, un taux de pauvreté des 18-24 ans supérieur de huit points à celui de la population…

Face à cette précarisation de la jeunesse, de nombreux dispositifs se sont créés, sans constituer une réelle politique publique. Comment améliorer le recours des jeunes aux droits sociaux, leur garantir un accès à des droits non plus formels mais réels ? Ces questions fondamentales sont trop rarement posées en France.

La section des Affaires sociales et de la Santé a choisi de s'interroger sur le non-recours des jeunes aux dispositifs.
Les premières auditions de Céline Van de Velde et de Léa Lima, maîtres de conférences à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et au Conservatoire des arts et métiers, ont insisté sur le manque de lisibilité des dispositifs, la multiplicité des acteurs, la diversité des critères d'âge retenus, qui constituent autant d'obstacles à cet accès aux droits.
La section poursuit ses travaux sur un accompagnement de qualité des parcours, un ciblage plus efficace des politiques ainsi qu'une association des jeunes à leur définition et à leur mise en oeuvre.

En savoir plus

© - copyright CESE - Novembre 2026